

Analyse du questionnaire
 « *Création d'un fonds inter-associatif en pays de Langres* »

Note de synthèse

Conseil de Développement Territorial

Résultat du questionnaire - Aout 2020



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
 PAYS DE LANGRES



CADRAGE DE L'ETUDE

Devant les problèmes de trésorerie de certaines associations, le Conseil de Développement Territorial (CDT) a souhaité s'auto-saisir de la question de la possible création d'un fonds inter-associatif, pour soutenir les associations en difficulté. Un questionnaire a été mis en place afin de connaître les besoins des associations. Il a été élargi au repérage des besoins en matériel et en compétences.



recenser les besoins des associations en termes de finances, de compétences, de matériel.

Objectifs :

vérifier qu'un fonds mutualisé peut être une réponse à ces besoins.

METHODOLOGIE RETENUE

LA MÉTHODE DE L'ENQUÊTE

Enquêtes quantitatives administrées sous Google Forms.



TAUX DE REPONSES

325 questionnaires distribués, 89 associations ont répondu soit un taux de réponses de **27 %**.

LE PUBLIC DE L'ENQUÊTE

Toutes les associations quelles que soient leurs tailles et leurs objets, employeuses ou non, ayant leur siège social sur le périmètre du pays de Langres. Le panel d'associations est réparti de la manière suivante sur le territoire : la Communauté de communes du Grand Langres concentre 60% des associations et les deux autres communautés de communes (Communauté de communes des Savoir-Faire et Communauté de communes d'Auberive, Vingeanne et Montsaigeonnais) se partagent chacune 20% de l'activité associative.

LES ÉLÉMENTS INTERROGÉS

Définir le profil de l'association et croiser les données par secteur d'activité, zone géographique, nombre d'adhérents et fonction d'employeur.

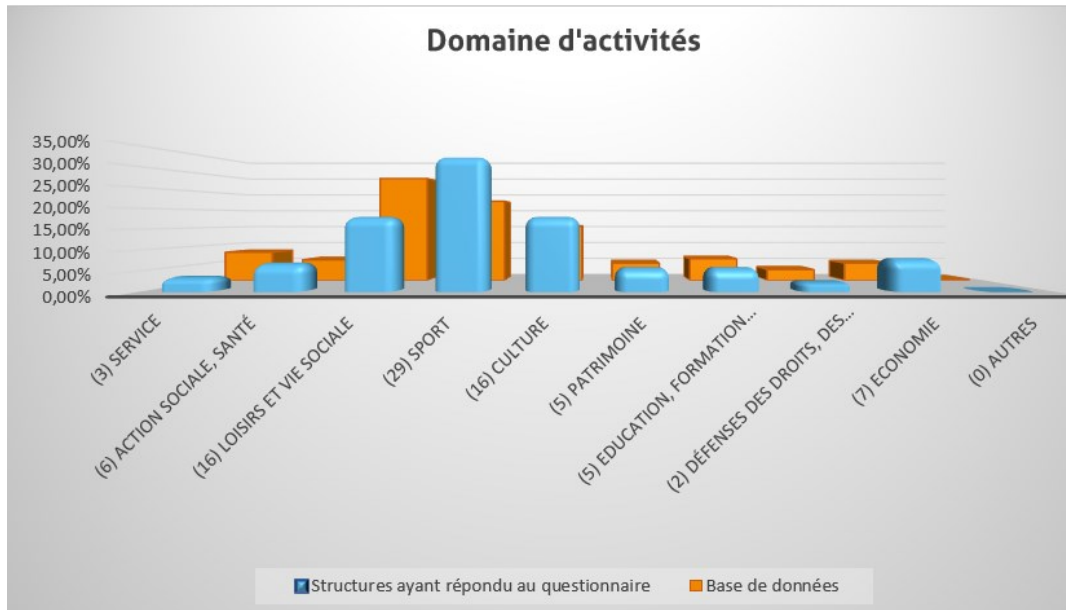
Caractériser les domaines mutualisables, à savoir le matériel, les compétences et les ressources financières.

CALENDRIER

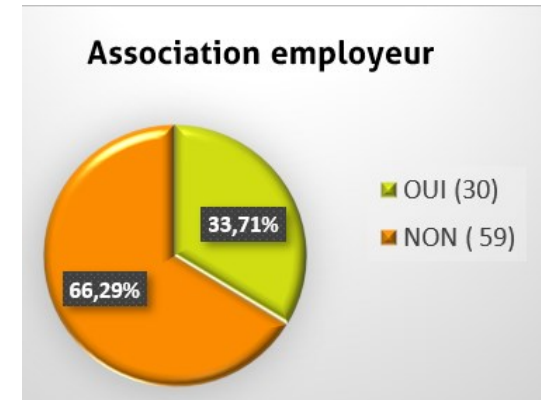
sept-19	oct-19	nov-19	De janvier à mars 2020	de sept à déc 2020
Remise des questionnaires à la fête des associations de Langres	Envoi des questionnaires à toutes les associations	Relance des associations	Analyse et présentation du rapport au groupe de pilotage du CDT	Présentation du rapport aux membres du CDT et restitution de l'analyse des questionnaires aux associations

ANALYSE DES RESULTATS

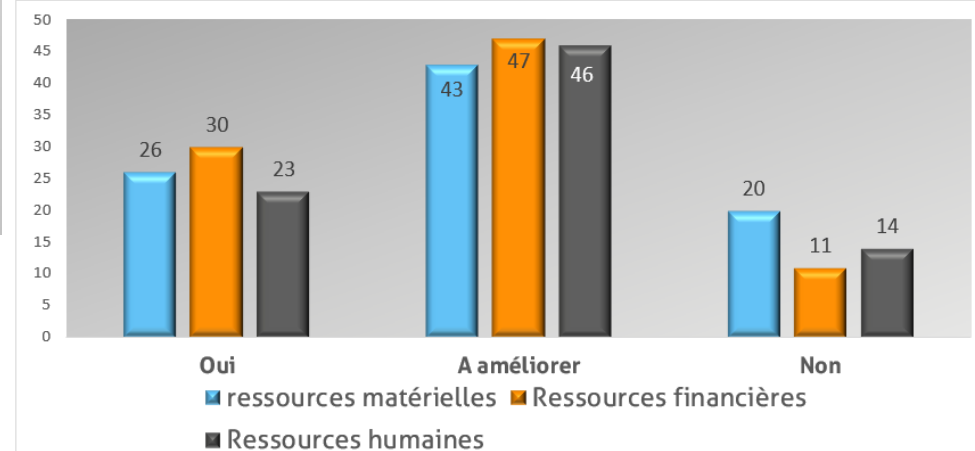
PROFIL DES ASSOCIATIONS



Concernant le panel, les associations appartenant au domaine **des loisirs et vie sociale** (ex : comites d'animation, amicales, associations de loisirs, foyers ruraux...), **du sport et de la culture** (ex : cinéma, musique, théâtre, art..) sont surreprésentées. Les associations sportives ont montré un intérêt particulier à la question de la mutualisation en étant les plus nombreuses à répondre à ce questionnaire.



66% des associations ayant répondu ne sont pas employeuses.

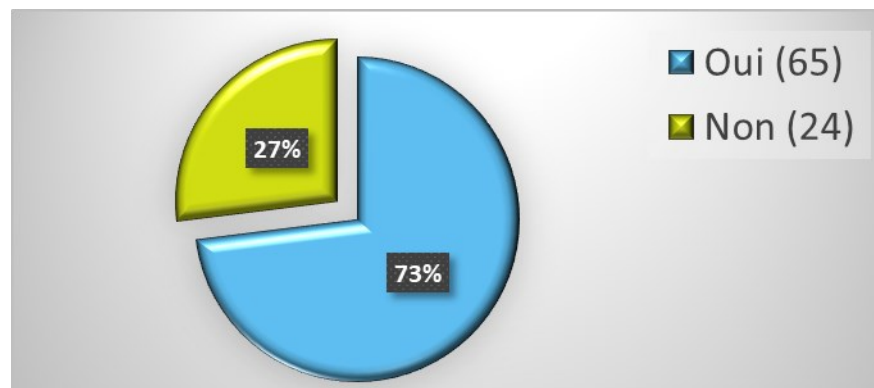


Les structures interrogées mettent en avant, que leurs ressources, quel que soit le domaine, devraient être améliorées pour les aider à poursuivre leur objet.

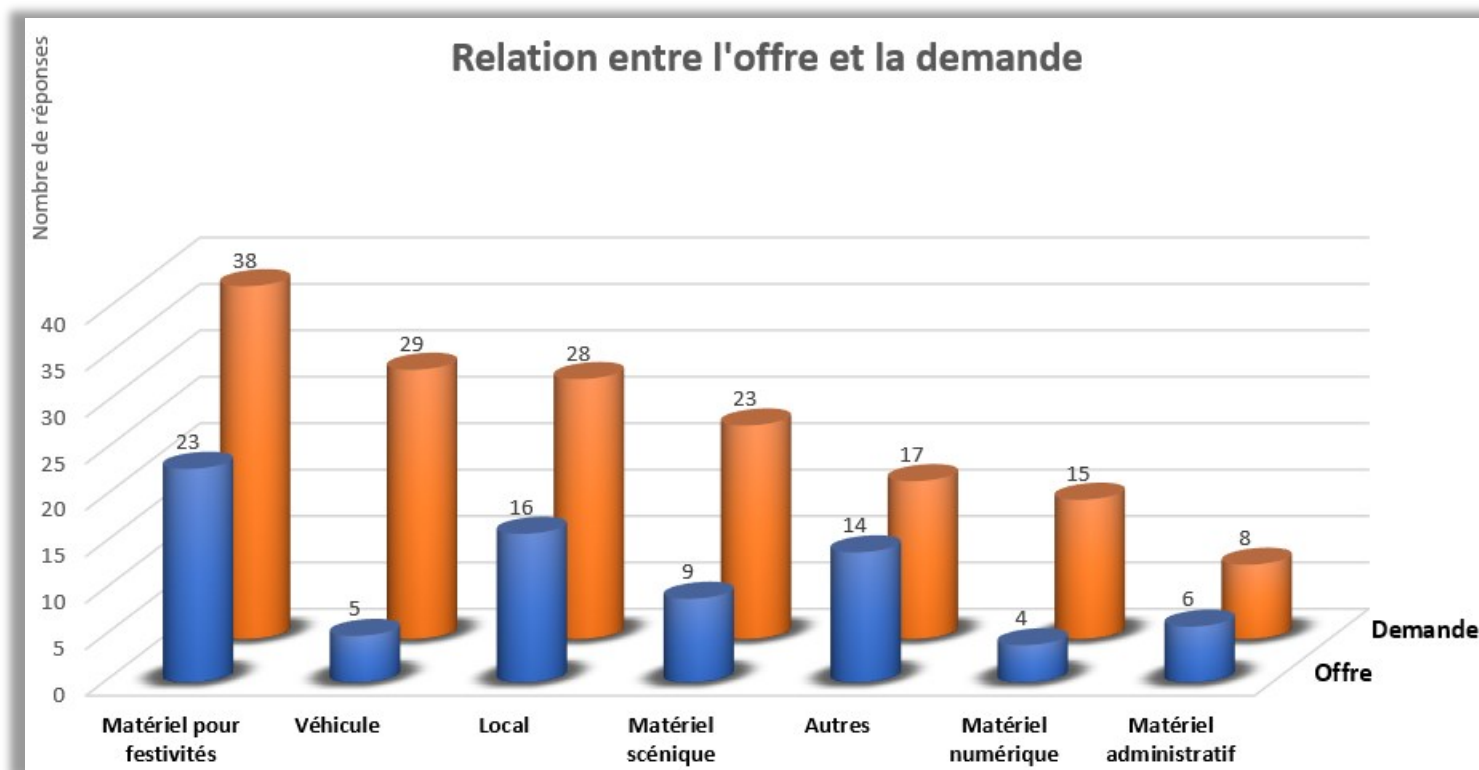
ANALYSE DES RESULTATS



MUTUALISATION DU MATERIEL



73 % des associations ayant répondu souhaitent mutualiser du matériel.

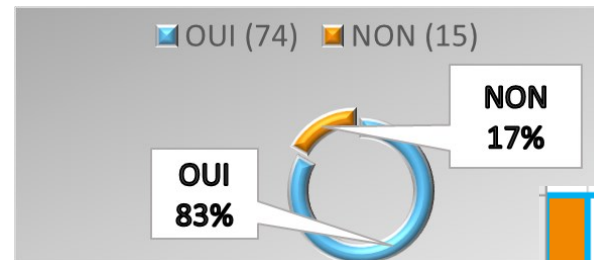


La demande apparaît supérieure à l'offre sur les différents types de matériel prêtable, et confirme que les associations manquent de matériel pour mener à bien les activités qu'elles entreprennent.

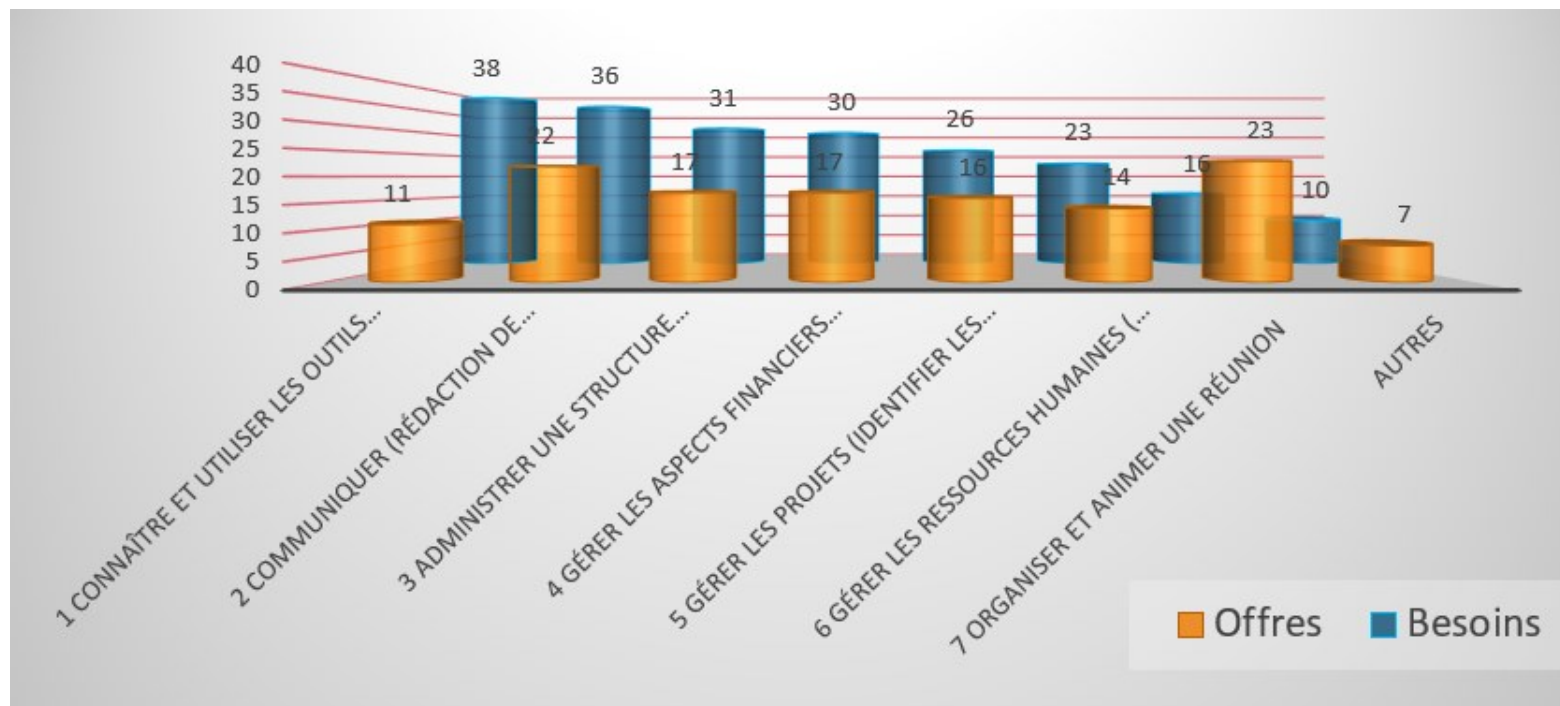
Toutefois, on remarque qu'une offre existe pour tous les types de demandes, même si celle-ci est moindre.



MUTUALISATION DES COMPETENCES



Plus de **83%** des associations sont intéressées pour mettre en réseau leurs compétences.



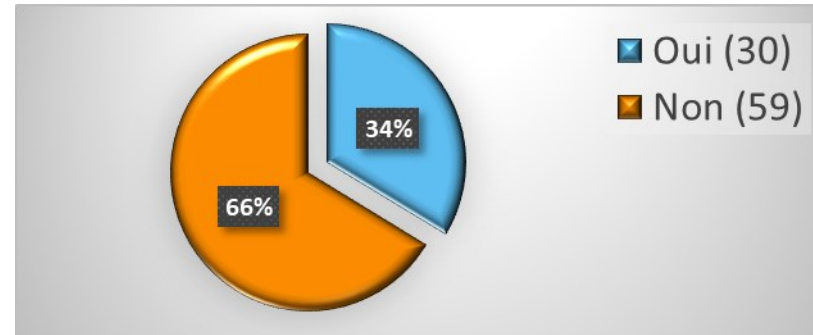
- 1 Connaître et utiliser les outils numériques et informatiques (création de site internet, utilisation de logiciel et des réseaux sociaux, etc.)
- 2 Communiquer (rédaction de documents précis, conception de visuels, prise de parole, entretien, etc.)
- 3 Administrer une structure (connaître les obligations, organisation administrative, gestion des fichiers, élaboration d'outils de suivi, évaluer, etc.)
- 4 Gérer les aspects financiers d'une structure ou d'un projet (gestion financière et suivi comptable)
- 5 Gérer les projets (identifier les ressources humaines, financières et opérationnelles, établir un programme de travail, gestion du stress, prise de décision, etc.)
- 6 Gérer les ressources humaines (bénévoles, salariés)
- 7 Organiser et animer une réunion

Globalement, on observe qu'il existe une offre pour chaque besoin, même si les offres sont de moindre importance.



MUTUALISATION DES FINANCES

- **2/3 des associations ne sont pas intéressées** par un système d'avance et de prêts entre associations.



Parmi les associations intéressées :

- **19 associations** seraient prêtes à **avancer** de petites sommes (- de 5 000 €) à d'autres associations.
- **17 associations** seraient intéressées par un **emprunt** : il s'agit, en général, de sommes supérieures à 10 000 €, sur des périodes ponctuelles, généralement au premier semestre de chaque année.

Nous constatons de nouveau une corrélation entre l'offre et les besoins, car les avances, même de moindre importance, pourraient éventuellement combler les besoins financiers.

Sous quelles conditions prêteriez-vous cet argent ?



- **des garanties** (citées 8 fois) : assurance du remboursement
- **des délais de remboursement imposés** (cités 5 fois) : prêt de courte durée (1 an), 6 mois, 3 mois, plan de remboursement
- **un cadre juridique** (4) : convention / contrat/ caution
- **le projet / l'activité déclenche le prêt** (3) : projet précis, en fonction du projet/ de l'activité de l'association.
- **une évaluation de la réalité du besoin** (1)
- **la temporalité de la demande** (début d'année)
- **la confiance**



QUELS OUTILS PROPOSERIEZ- VOUS ?

« Outils informatiques partagés (avec disponibilité du matériel, personnes référentes, localisation) »

Quelles que soient le domaine, matériel, compétences ou trésorerie, **une plateforme en ligne** semble l'idéal à mettre en place.

Elle aurait pour rôle de :

- proposer une base de données des associations intéressées par la mutualisation;
- centraliser les offres et les demandes, avec le souhait de mettre en place un organisme centralisateur.

D'autres outils sont proposés, pour permettre cette mise en relation :

- l'organisation de rencontres et de réunions pour la mise en lien des compétences;

« Création d'un site pour gérer les compétences »

« Se mettre à disposition, organiser des rencontres « partage d'expériences »

- un local de stockage commun pour le matériel.

« L'idéal serait une personne gestionnaire qui régule le flux de matériel, vérifie le bon fonctionnement. Ce qui est compliqué est le lieu de stockage : ça prend du temps d'aller au local, de montrer le matériel à l'emprunteur, de le récupérer ensuite. Quand on travaille et qu'on a une vie trépidante, on peu de temps. Un local mutualisé, une sorte de réserve où chaque association ait son propre espace simplifierait les choses, mais c'est utopique sans doute...»

Le Conseil d'administration prendra en compte les résultats du questionnaire afin de réfléchir à la mise en place d'un plan d'actions et de propositions aux collectivités locales.

